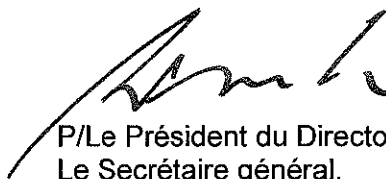


Attestation

Le montant global des rémunérations et avantages en nature versés aux dix personnes les mieux rémunérées par Vivendi SA au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'établit à :

12 270 822 euros.

Paris, le 28 février 2012



P/Le Président du Directoire,
Le Secrétaire général,
Jean-François Dubos

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice 2011, nous certifions que le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées déterminé par la société, figurant sur le présent document et s'élevant à :

12 270 822 euros.

est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Paris - La Défense, le 28 février 2011

Les Commissaires aux comptes

KPMG SA



Ernst & Young et Autres

